



Pour citer cet article :

« Le Centre d'observation de Villejuif », *Comité d'étude et d'action pour la diminution du crime*, n°49, juillet-août 1943, p 12.



ACTIVITES

Sur la demande de Mme Vinay, Inspectrice-Adjointe des Services d'Assistance de la Seine, M. Henry van Etten a pris part à la Session d'Information qui a eu lieu à la Sorbonne les 21, 22 et 23 Juin 1943 sur "l'Education et l'Adaptation sociale de l'enfant arriéré". Le Secrétaire Général a parlé le 22 Juin sur "le traitement des indisciplinés". Plusieurs adhésions à notre Comité ont été immédiatement enregistrées après la conférence.

NOTES ET INFORMATIONS

Région Parisienne

Le Centre d'Observation de Villejuif : Le Centre d'Observation de Villejuif (Seine) s'est ouvert le 7 Juin 1943. Il est dirigé par M. BUZENAC, que ses fonctions préalables ont parfaitement qualifié pour cette tâche. M. Buzenac a fait un petit stage en Belgique, à Moll, en particulier, avant de prendre son poste. Venant après la fondation des Centres de la rue de Crimée (garçons de 15 à 16 ans) de la rue de Madrid (garçons de 13 à 15 ans) Villejuif reçoit les garçons de 16 à 18 ans. Son effectif maximum sera de 80 pupilles qui seront logés dans des bâtiments neufs et très bien adaptés au but poursuivi.

3 groupes sont constitués : 1 groupe d'accueil (avec local spécial pour l'observation préalable) et 2 groupes répartis selon l'âge scolaire. Il y a des cours environ 4 heures par jour et des jeux et sports, de 2 à 3 h. par jour également. Pour la nuit il y a actuellement 2 dortoirs de 40 lits.

Les sanctions prévues pour insubordination sont : les observations, les réprimandes, les suppressions de bibliothèque, de colis familiaux, de parloir et enfin le renvoi à la Maison d'Education surveillée des Tourelles, à Paris.

Outre le Chef de Centre, il y a 3 instituteurs adjoints; un médecin psychiatre; le Dr Beaussart, de l'Hospice de Villejuif; une spécialiste pour les tests, Melle Augonnet, orienteuse, et il y aura bientôt une Assistante sociale attachée au Centre.

.....

Les membres du "Comité d'Etude et d'Action pour la diminution du Crime" reçoivent gratuitement le présent Bulletin intérieur d'information. Devenez membre du Comité en versant une cotisation annuelle de 30 francs; aidez-nous en nous envoyant vos communiqués, vos articles, nous les insérerons avec plaisir.

(Chèques postaux : H. van Etten, 866-19 Paris)

Tous nos membres doivent posséder :

L'Enfance coupable (Plan de réforme) par F. Joubrel, Dr en Droit - 1 vol. 214 pages et un appendice : Franco: 31 francs

Enquête sur la délinquance juvénile (Etude de 400 dossiers) par le Dr G. Heuyer - 1 Br. grand format 24 pages, franco : 12 francs.
